



Nominations aux sièges à pourvoir au sein des comités

Rapport du Directeur général

Le présent rapport donne des informations sur la composition des divers comités du Conseil et des comités de fondations, ainsi que sur le nombre de sièges à pourvoir.

1. Conformément à la résolution EB61.R8, le Directeur général présente ci-après, pour chacun des comités du Conseil et des comités de fondations, un tableau indiquant les membres qui continueront de siéger au Conseil exécutif après la clôture de la Cinquante et Unième Assemblée mondiale de la Santé, ainsi que le nombre de sièges à pourvoir au sein de chaque comité.
2. Il est à noter que, selon la pratique suivie depuis un certain nombre d'années, si un membre d'un comité ou d'un groupe est empêché de participer à une réunion dudit comité ou groupe, la personne désignée par le gouvernement intéressé pour lui succéder ou le suppléer au Conseil, conformément aux dispositions de l'article 2 du Règlement intérieur du Conseil, participe aux travaux de ce comité ou groupe.

COMITE DE DEVELOPPEMENT DU PROGRAMME

3. Dans sa résolution EB93.R13, le Conseil exécutif a décidé de transformer le Comité du Programme du Conseil exécutif en Comité de Développement du Programme. Il a d'autre part décidé que ce Comité serait composé de sept membres, l'un d'eux étant le Président ou un Vice-Président du Conseil exécutif et les six autres étant originaires de chacune des six Régions de l'OMS, et que le mandat des membres ne dépasserait pas deux ans.¹

¹ Décision EB94(3).

Membres	Critère de sélection
Dr J. K. M. Mulwa	Région africaine
M. A. Juneau	Région des Amériques
M. N. S. de Silva	Région de l'Asie du Sud-Est
Siège vacant	Région européenne
Dr A. J. M. Sulaiman	Région de la Méditerranée orientale
Dr E. Nakamura	Région du Pacifique occidental
Siège vacant	Président ou Vice-Président du Conseil

COMITE DE L'ADMINISTRATION, DU BUDGET ET DES FINANCES

4. Par sa résolution EB93.R13, le Conseil a également décidé de créer un Comité de l'Administration, du Budget et des Finances. Il a d'autre part décidé que ce Comité serait composé de sept membres, l'un d'eux étant le Président ou un Vice-Président du Conseil exécutif et les six autres étant originaires de chacune des six Régions de l'OMS, et que le mandat des membres ne dépasserait pas deux ans.¹ Les membres du Comité de l'Administration, du Budget et des Finances devront, tout comme leurs suppléants ou conseillers, avoir autant que possible l'expérience des questions administratives et financières ou des procédures de l'OMS dans ces domaines.

Membres	Critère de sélection
Dr A. Sanou-Ira	Région africaine
Siège vacant	Région des Amériques
Siège vacant	Région de l'Asie du Sud-Est
M. H. Voigtlander	Région européenne
Siège vacant	Région de la Méditerranée orientale
Siège vacant	Région du Pacifique occidental
Siège vacant	Président ou Vice-Président du Conseil

COMITE PERMANENT DES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES

5. Ce Comité se compose de cinq membres.

Membres
Dr G. M. van Etten
Dr J. K. M. Mulwa
M. C. Solomis
Siège vacant
Siège vacant

¹ Décision EB94(3).

COMITE DE COORDINATION OMS/UNICEF/FNUAP SUR LA SANTE

6. Dans sa résolution EB99.R23, le Conseil exécutif a approuvé une proposition tendant à inviter le Fonds des Nations Unies pour la Population à devenir membre du Comité mixte UNICEF/OMS des Directives sanitaires, créé en application d'une résolution de la Première Assemblée mondiale de la Santé et qui, ainsi élargi, porterait le nom de "Comité de Coordination OMS/UNICEF/FNUAP sur la Santé". Par sa décision EB100(9), le Conseil a décidé que les membres nommés au Comité mixte UNICEF/OMS des Directives sanitaires seraient ultérieurement membres du Comité de Coordination OMS/UNICEF/FNUAP sur la Santé. Par sa décision EB101(12), le Conseil a convenu qu'une réunion préliminaire du Comité aurait lieu en 1998. Le Comité est composé de seize membres du Conseil exécutif de l'OMS et des Conseils d'administration de l'UNICEF et du FNUAP, ces membres étant choisis par leurs conseils respectifs à raison d'un pour chaque Région de l'organisation concernée.

Membres	Critère de sélection
Dr P. Dossou-Togbe	Région africaine
Dr A. Meloni	Région des Amériques
Siège vacant	Région de l'Asie du Sud-Est
Professeur J. Leowski	Région européenne
Siège vacant	Région de la Méditerranée orientale
Dr J. Williams	Région du Pacifique occidental

COMITES DES FONDATIONS

7. Le Directeur général est l'administrateur de onze prix et bourses d'études de fondations. On trouvera, résumées en annexe, les modalités de l'attribution de ces distinctions ainsi que la composition des comités des fondations ou groupes de sélection. On trouvera indiqués dans le tableau ci-dessous les comités ou groupes qui se réuniront en 1998-1999 et pour lesquels le Conseil exécutif doit nommer des membres.

Distinction	Comité	Groupe de sélection	Siège vacant
Fondation Darling	Président du Conseil exécutif; trois Vice-Présidents; Président du Comité d'experts du Paludisme	Non encore créé	-
Fondation Léon Bernard	Président du Conseil exécutif; trois Vice-Présidents; membre du Conseil (siège vacant)	Non encore créé	Membre du Conseil à nommer au Comité
Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille	Président du Conseil exécutif; trois Vice-Présidents; représentants de l'Association internationale de Pédiatrie et du Centre international de l'Enfance (Paris); Président de l'Université de Bilkent ou son représentant	Non encore créé	-
Prix Sasakawa pour la Santé	Remplacé par un groupe de sélection conformément à la décision EB100(10)	Président du Conseil exécutif; membre du Conseil (siège vacant); représentant du fondateur	Membre du Conseil à nommer au Groupe de sélection
Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé	Président du Conseil exécutif; trois Vice-Présidents; membre du Conseil (siège vacant); représentant du fondateur (au moins un membre du Comité doit être originaire de la Région de la Méditerranée orientale)	Non encore créé	Membre du Conseil à nommer au Comité

ANNEXE

RESUME DES MODALITES D'ATTRIBUTION DES DISTINCTIONS ET MODIFICATIONS PROPOSEES

Distinction	Composition du Comité et secrétaire	Sélection opérée par	Montant et fréquence du Prix et modalités d'attribution	Modification proposée
<p>Prix de la Fondation Darling en récompense de travaux remarquables concernant la pathologie, l'étiologie, l'épidémiologie, le traitement ou la prophylaxie du paludisme</p> <p>Créé en 1948 à l'OMS, mais plus tôt au sein de la Société des Nations</p> <p>Capital : Fr.s. 10 000</p>	<p>Président et Vice-Présidents du Conseil exécutif; Président du Comité d'experts du Paludisme</p>	<p>Le Conseil exécutif</p>	<p>Fr.s. 1000 et une médaille de bronze, accordé lorsque la somme des intérêts est suffisante</p> <p>Cérémonie à l'Assemblée mondiale de la Santé</p>	<p>Par sa décision EB95(9), le Conseil a recommandé que, lors de sa prochaine réunion, le Comité du Prix de la Fondation Darling étudie la possibilité de porter à Fr.s. 2500 le montant du Prix</p> <p>Par sa décision EB100(10), le Conseil a recommandé que le Comité soit remplacé par un groupe de sélection composé du Président du Conseil exécutif et du Président du Comité d'experts du Paludisme</p>
<p>Prix de la Fondation Léon Bernard en récompense de travaux remarquables dans le domaine de la médecine sociale</p> <p>Créé en 1948</p> <p>Capital : Fr.s. 19 000</p>	<p>Président et Vice-Présidents du Conseil exécutif; un membre du Conseil</p> <p>Secrétaire : Directeur général</p>	<p>Le Conseil exécutif</p>	<p>Fr.s. 2500 et une médaille de bronze, accordé lorsque les intérêts accumulés représentent un montant suffisant (en pratique, les années impaires)</p> <p>Cérémonie pendant l'Assemblée mondiale de la Santé</p>	<p>Par sa décision EB100(10), le Conseil a recommandé que le Comité soit remplacé par un groupe de sélection composé du Président du Conseil exécutif et d'un membre du Conseil</p>

Distinction	Composition du Comité et secrétaire	Sélection opérée par	Montant et fréquence du Prix et modalités d'attribution	Modification proposée
<p>Prix de la Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille en récompense de services dans le domaine de la santé de la famille</p> <p>Créé en 1980</p> <p>Capital : US \$100 380 (Prix et bourse d'études)</p>	<p>Président et Vice-Présidents du Conseil exécutif; un représentant de l'Association internationale de Pédiatrie; un représentant du Centre international de l'Enfance (Paris); Président de l'Université de Bilkent ou son représentant</p> <p>Secrétaire : Directeur général</p>	<p>Le Conseil exécutif</p>	<p>US \$2500 et une médaille de bronze, décerné tous les deux ans (années impaires)</p> <p>Cérémonie à l'Assemblée de la Santé</p>	<p>Par sa décision EB100(10), le Conseil a recommandé que le Comité soit remplacé par un groupe de sélection composé du Président du Conseil exécutif, d'un représentant de l'Association internationale de Pédiatrie, d'un représentant du Centre international de l'Enfance (Paris) et du Président de l'Université de Bilkent ou de son représentant</p>
<p>Bourse d'études de la Fondation Ihsan Dogramaci pour la Santé de la Famille pour des recherches sur la santé de la famille</p> <p>Créée en 1980</p>	<p>Comme pour le Prix</p>	<p>Le Conseil exécutif</p>	<p>US \$15 000, décerné tous les deux ans (années impaires)</p> <p>Lettre au lauréat</p>	<p>Comme pour le Prix</p>
<p>Prix Sasakawa pour la Santé pour des travaux novateurs sur le développement sanitaire, afin d'encourager la poursuite de ces travaux</p> <p>Créé en 1984</p> <p>Capital : US \$1 million (investi par la Fondation Sasakawa pour la Santé)</p>	<p>Groupe de sélection : Président du Conseil exécutif; un membre du Conseil et un représentant nommé par le fondateur</p> <p>(Evaluation technique faite par le Directeur général et ses collaborateurs)</p> <p>Secrétaire : Directeur général</p>	<p>Le Conseil exécutif</p>	<p>US \$100 000, décerné chaque année en principe (généralement partagé entre deux ou trois personnes et/ou institutions) et une statuette en cristal. Le montant exact remis à chaque lauréat est déterminé par le Comité du Prix</p> <p>Contribution aux dépenses d'appui (13 % du Prix) pour aider à couvrir les frais d'administration</p> <p>Cérémonie à l'Assemblée de la Santé</p>	

Distinction	Composition du Comité et secrétaire	Sélection opérée par	Montant et fréquence du Prix et modalités d'attribution	Modification proposée
<p>Prix Dr Comlan A. A. Quenum pour la Santé publique en Afrique pour la contribution la plus importante à l'étude d'un problème de santé dans la région géographique où le Dr Comlan A. A. Quenum a servi l'Organisation mondiale de la Santé</p> <p>Créé en 1987</p> <p>Capital : Fr.CFA 1 400 000</p>	<p>Président et Vice-Présidents du Sous-Comité du Programme du Comité régional de l'Afrique; deux représentants du Comité consultatif africain pour le Développement sanitaire</p>	<p>Sous-Comité du Programme du Comité régional de l'Afrique. En cas de désaccord sur le choix du candidat, la question est soumise à l'arbitrage du Comité régional de l'Afrique</p>	<p>US \$2000 (montant qui peut être réévalué à la hausse par le Comité du Prix) et une médaille, décerné tous les deux ans (années impaires)</p> <p>Cérémonie à l'Assemblée de la Santé</p>	<p>Par sa décision EB100(10), le Conseil a recommandé au Comité de la Fondation que le Prix soit décerné lors d'une cérémonie au Comité régional de l'Afrique</p>
<p>Bourse d'études Francesco Pocchiari pour permettre à des chercheurs de pays en développement de visiter d'autres pays afin de se familiariser avec des expériences nouvelles dans leur domaine de recherche</p> <p>Créée en 1991</p> <p>Capital : US \$104 960</p>	<p>Directeur de l'Istituto Superiore di Sanità (Rome); quatre membres du Comité consultatif mondial OMS de la Recherche en Santé¹</p>	<p>Le Conseil exécutif</p>	<p>US \$10 000, remis tous les deux ans (années impaires)</p> <p>Lettre au lauréat. Son nom est annoncé lors d'une séance publique de l'Assemblée de la Santé</p>	<p>Par sa décision EB100(10), le Conseil a recommandé que le Comité soit remplacé par un groupe de sélection composé du Directeur de l'Istituto Superiore di Sanità (Rome) et du Président du Comité consultatif mondial de la Recherche en Santé</p>
<p>Prix de la Fondation des Emirats arabes unis pour la Santé pour une contribution remarquable au développement sanitaire</p> <p>Créé en 1994</p> <p>Capital : US \$1 million</p>	<p>Président et Vice-Présidents du Conseil exécutif; un membre du Conseil et un représentant nommé par le fondateur</p> <p>(Evaluation technique faite par le Directeur général et ses collaborateurs)</p> <p>Secrétaire : Directeur général</p>	<p>Le Conseil exécutif</p>	<p>US \$40 000 et un certificat, décerné quand les intérêts accumulés représentent un montant suffisant (en pratique, tous les ans)</p> <p>Contribution aux dépenses d'appui (13 % du Prix) pour aider à couvrir les frais d'administration</p> <p>Cérémonie à l'Assemblée de la Santé</p>	<p>Par sa décision EB100(10), le Conseil a recommandé que le Comité soit remplacé par un groupe de sélection composé du Président du Conseil exécutif et d'un représentant nommé par le fondateur</p>

¹ Le Comité de la Bourse d'études Francesco Pocchiari se réunit au cours de la session du CCRS.